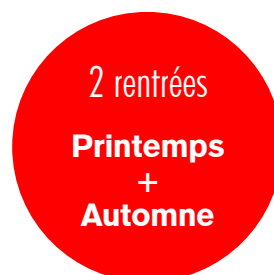


DIPLOME D'ETAT

Accompagnant Educatif et Social



COMPÉTENCES VISÉES

L'Accompagnant Educatif et Social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet.

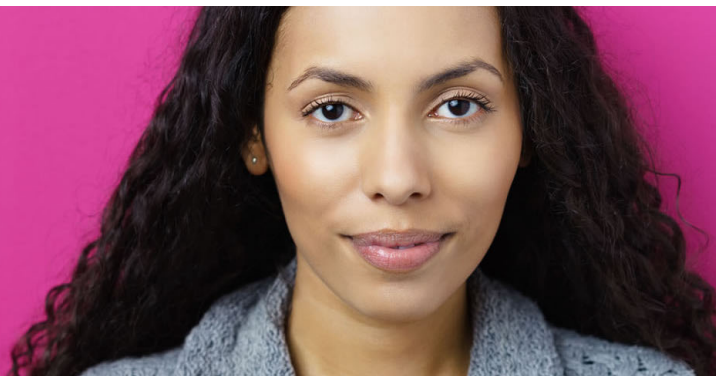
OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

Le métier d'Accompagnant Educatif et Social se décline en 3 spécialités selon le lieu d'exercice et le type de publics accompagnés :

- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire
- Accompagnement de la vie à domicile
- Accompagnement de la vie en structure collective

Selon sa spécialité, l'Accompagnant Educatif et Social intervient dans le milieu médico-social ou socio-éducatif, en structure collective ou à domicile auprès :

- de personnes âgées dépendantes (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, Centres d'Accueil de Jour...)
- d'adultes en situation de handicap (Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyers de vie...)
- d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap (Institut Médico-Educatif...)



MODULES DE FORMATION

MODULE 1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126h socle commun + 14h spécialité)

MODULE 2 - Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité (98h socle commun + 63h spécialité)

MODULE 3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63h socle commun + 28h spécialité)

MODULE 4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70h socle commun + 42h spécialité)

PROCEDURE D'ADMISSION

Sur dossier de candidature complet et renseigné, suivi d'un entretien.

- Une réunion d'information collective (dates et inscription sur le site internet)
- Dépôt du dossier d'admission dûment rempli (avec toutes les pièces justificatives)
- Épreuves écrites d'admissibilité (questionnaire de connaissances comportant 10 questions orientées sur l'actualité sociale)
- Épreuve orale d'admission (entretien de motivation et de compréhension du métier et des enjeux de la formation AES)

VOLUME & DURÉE

- Formation en centre : 525h dont 378h de socle commun et 147h de spécialité
- Formation sur sites qualifiants : 840h ou 140h de stage (selon votre statut)
- Durée totale de la formation : 12 ou 18 mois (selon le site)

TARIF & FINANCEMENT

Devis sur simple demande. Formation éligible aux dispositifs de financement suivants :

- Financement entreprise (plan de formation, période de professionnalisation...)
- Prise en charge par un organisme (OPCA, OPCO, Pôle Emploi)
- Financement individuel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...)

Diplôme
accessible aussi
par voie de
VAE

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site et inscrivez-vous à l'une de nos réunions d'information :